Retraite de fonctionnaire

Par Vanessa63
bonjour,
j'ai entendu, ondit ou pas je suis divorcée d'un 1er mariage (non remariée) et j'ai été fonctionnaire de l'état pendant 25 ans. si je décède mon ex mari touchera une pension ? et si je me remarie cela ne change rien il touchera aussi une pension ? Merci <3
Par morobar
Bonjour, La réponse est 2 fois "oui". lci pour la reversion: [url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21819]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21819 [/url]

merci morobar très gentil

Par Vanessa63

c'est carrément une aberration, pour quelles raisons de telles choses !? je n'en vois pas la finalité... je suis allé lire ton lien, et la durée c'est en une seule fois ou c'est jusqu'au décès de celui qui la percoit ?